



Communiqué de presse
Le 30 avril 2010

Le Mas de l'Oulivié aux Baux de Provence : premier établissement hôtelier du Parc naturel régional des Alpilles marqué Hôtel au Naturel !

Le mercredi 28 avril l'hôtel du Mas de l'Oulivié a organisé une cérémonie à l'occasion de la signature officielle de la charte des Hôtels au Naturel.

Seuls les hôtels situés dans un Parc naturel régional en France, et s'inscrivant dans une démarche de progression pour intégrer développement durable et pratiques éco citoyennes liés au territoire, sont éligibles à cette reconnaissance nationale.

Cette marque est l'aboutissement d'une procédure exigeante conduite par le Parc des Alpilles et le Groupement des Hôtels au Naturel. C'est aussi la base d'un engagement de 3 ans pour atteindre des objectifs visant à améliorer la prise en compte de l'environnement et du territoire au quotidien.

M. Darrouzès, Président du Parc naturel régional des Alpilles, M. Fenard, maire des Baux de Provence et Président de la commission tourisme du Parc, et M. Staempfli, Président du Groupement des Hôtels au Naturel, étaient notamment présents pour signer la Charte qui engage officiellement ces structures dans une démarche partenariale.

Cette initiative pionnière sur les Alpilles est un choix volontaire de M. et Mme Achard soutenue et obtenue grâce au Parc naturel régional des Alpilles et sa commission tourisme. Bien conscients de la responsabilité qu'ils ont de posséder un établissement situé dans le Parc naturel régional des Alpilles, les propriétaires ont choisi de participer activement à la préservation de ce précieux capital. Ils ont donc tout naturellement mis en place des mesures pour limiter l'impact environnemental de leur établissement. Citons par exemple la pose de réducteurs d'eau, de chasses double flux, le choix de variétés végétales peu gourmandes en eau pour les espaces verts, l'utilisation de produits d'hygiène éco-labelisé et issus de fabricants locaux.

La marque Hôtel au Naturel c'est aussi pour M. et Mme Achard la manière de valoriser leur contribution active au développement économique durable des Alpilles en s'approvisionnant en priorité auprès des producteurs et artisans locaux. Au Mas de l'Oulivié, la confiture et les viennoiseries servies au petit déjeuner viennent de Maussane, le fromage de Saint Rémy de

Provence, le vin des Alpilles, bien entendu ; blanchisseuse et imprimeur écolabellisé sont également situés dans les Alpilles. Ils étaient près de 35 à avoir répondu présents pour célébrer cet événement !

Le choix de la marque Hôtel au Naturel c'est aussi celui d'assumer le rôle d'ambassadeur des Alpilles auprès des visiteurs auxquels M. et Mme Achard s'attachent à faire connaître, de manière privilégiée les spécificités et les fragilités du patrimoine et culturel des Alpilles.

La prise en compte de la dimension humaine est aussi au cœur de la philosophie des Hôtels au Naturel. Au Mas de l'Oulivié, les employés sont partie intégrante de l'entreprise, ils participent et adhèrent pleinement à la démarche. Leur motivation et la considération dont ils semblent bénéficier se traduit par une fidélité sans faille : 100% des salariés de la saison précédente sont revenus cette année ! Une performance remarquable dans le secteur hôtelier !

M. et Mme Achard doivent aussi l'obtention de cette marque à la qualité du plan d'actions qu'ils vont déployer pour les 3 années à venir, car choisir la marque Hôtel au naturel, c'est s'inscrire durablement en s'engageant dans une démarche de progression. Celle-ci passera notamment par une réflexion approfondie sur les économies d'énergie. Pour cela, un audit environnemental mené par la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles, en partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles, leur permettra d'envisager sereinement les aménagements nécessaires pour réduire l'empreinte écologique de l'établissement, mais aussi, soyons pragmatiques, le montant de leurs factures !

Car au-delà de l'éthique, c'est aussi un choix économique avisé qu'ont fait ces anciens avocats d'affaires. Ils ont en effet bien compris que les clientèles sont de plus en plus exigeantes, informées, soucieuses de trouver une offre de qualité, cohérente avec le territoire qu'ils viennent visiter.

Car un Parc naturel régional incarne, et peut être plus que jamais, des valeurs fortes. Les touristes viennent y chercher une offre respectueuse, authentique et sincère. Ils s'attendent donc tout naturellement à trouver ces mêmes valeurs chez les opérateurs touristiques au premier rang desquels nos hébergeurs. C'est cette promesse que veulent tenir M. et Mme Achard et le Parc naturel régional des Alpilles aura à cœur de les aider dans cette entreprise.

Le Mas de l'Oulivié ne fait, espérons-le, qu'ouvrir la voie à d'autres initiatives de qualité, innovantes que Parc naturel régional des Alpilles, territoire de projet de développement économique durable, souhaite accompagner. C'est une priorité et la continuité d'un processus engagé en 2009 qui concerne la reconnaissance, au niveau européen, de la qualité de cette destination préservée, authentique et inscrite dans son temps.

Le Parc naturel régional des Alpilles a choisi un projet sur 12 ans (sa charte) très spécifique pour l'avenir de son territoire. Il fait le pari quotidien de la mesure, du pragmatisme, de la motivation et de l'implication des acteurs pour un autre projet de vie qui s'inscrit dans le temps, plus éco citoyen, plus environnemental, plus écologique et plus respectueux. Cette signature illustre parfaitement cette philosophie.

Contacts presses

Michel Fenard, Président de la Commission Tourisme du Parc naturel régional des Alpilles

Carine Ritau, Directeur du Parc, c.ritan@parc-alpilles.fr

Lydie Defos du Rau, chargée de mission tourisme durable, l.defosdurau@parc-alpilles.fr

Claudia Montagut, assistante de communication, c.montagut@parc-alpilles.fr

Annexes Photos :



Plaque officielle réalisée par Mr Brisefer



Signature de la charte des Hôtels au Naturel

De gauche à droite : Mr Staempfli, Président du groupement des Hôtels au Naturel ; Mr Darrouzes, Président du PNRAI pillés ; Mr Fenard, Président de la commission tourisme du PNRAI pillés ; Mme Achard, du Mas de l'Oulivié ; Mr Frustié, Maire de Fontvieille